

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 28 (1967)

Heft: 9-10

Rubrik: Procès-verbal de la 47e assemblée des délégués de la SFO du 7 mai 1967 à Brunnen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SFO — Communications du comité central

Inscription des vétérans

Les formulaires d'inscription peuvent être demandés chez Mademoiselle Isabella Bürgin, secrétaire centrale, Neugutstrasse 37, 8304 Wallisellen, et sont à retourner à Monsieur Paul Frei, président central, Wangentalstrasse 41, 3172 Niederwangen bei Bern, jusqu'au 31 décembre 1967.

Pour le comité central: *Paul Frei*, président central

Procès-verbal de la 47e assemblée des délégués de la SFO du 7 mai 1967 à Brunnen

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Nomination des scrutateurs et établissement de la liste de présence
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 1er mai 1966 à Bulle
4. Rapport annuel pour 1966 («Sinfonia» No. 1—2/1967)
5. Rapport du bibliothécaire central sur l'exercice 1966 («Sinfonia» No. 3—4/1967)
6. Reddition des comptes de l'année 1966 et rapport des vérificateurs des comptes («Sinfonia», No. 3—4/1967)
7. Budget pour 1967 («Sinfonia», No. 3—4/1967)
8. Election du comité central et des sections vérificatrices des comptes
9. Propositions du comité central (programme d'activité)
10. Propositions des sections
11. Fixation de la cotisation annuelle pour 1967
12. Divers
13. Proclamation des vétérans fédéraux

1. Bienvenue

Dans son allocution de bienvenue, M. le vice-président Paul Schenk remercie tout d'abord la section de Brunnen d'avoir accepté l'organisation de l'assemblée des délégués d'aujourd'hui et de l'avoir réalisée d'une manière si parfaite. L'Orchestre de Brunnen a prouvé tant par l'excellent concert d'hier soir que par la messe chantée de ce matin, exécutés sous la même direction musicale, qu'une section moyenne en nombre peut, en mettant judicieusement toutes ses forces à contribution, présenter quelque chose de remarquable. M. le vice-président Schenk a la joie de saluer spécialement les personnalités suivantes: M. le Dr. Wiget, en qualité de secrétaire du Département de l'Instruction publique repré-

sentant du gouvernement du canton de Schwyz; M. le vice-président Steidinger de l'autorité communale; un représentant de chaque journal, soit de la «Schwyzer Zeitung» et du «Bote der Urschweiz»; M. le président d'honneur Botteron; les membres d'honneur M. Joseph Kündig et M. le Dr. Ed.-M. Fallet, président de la commission de musique et rédacteur de «Sinfonia»; M. Markus Kündig, éditeur de «Sinfonia», et M. Fritz Kneusslin, membre de la commission de musique. Se sont excusés: M. Ernst Hess, membre de la commission de musique, pour absence à l'étranger, les membres d'honneur Ernst Mathys, Hermann Luther, Louis Zihlmann, Carlo Olivetti et Benjamin Liengme.

Au cours de l'année, l'Orchestre Pro Musica de l'Université de Berne et l'«Orchester des Kunstkreises IGC» de Bâle ont été admis à la SFO. Il est regrettable que ces deux sections ne soient pas représentées à l'assemblée des délégués d'aujourd'hui.

Puis M. Schenk salue tous les vétérans d'honneur et vétérans qui ont été nommés jusqu'à aujourd'hui, ainsi que les Dames et les Messieurs, qui seront honorés à l'issue de l'assemblée des délégués. Il remercie encore tous les délégués qui sont venus hier ou aujourd'hui pour assister à notre réunion.

Malheureusement, notre réunion est ombragée par le décès de notre président central, M. Walter aus der Au, qui s'était tant réjoui de participer à cette assemblée des délégués. Malgré un état de santé déficient, il s'était déclaré d'accord de siéger encore une année à la tête de la SFO, afin que l'assemblée des délégués du jubilé puisse encore se dérouler sous sa présidence. M. Walter Aus der Au a donné le meilleur de lui-même à la Société fédérale des orchestres et son amabilité ainsi que la finesse de son jugement ont toujours été fortement appréciées. Nous lui garderons un fidèle souvenir. En son honneur et en souvenir de tous les membres décédés de la grande famille de la SFO, l'assemblée se lève.

Après la lecture de l'allocution de bienvenue, successivement présentée en français et en allemand, les membres romands se déclarent d'accord que l'assemblée se déroule en langue allemande, à condition que la traduction soit faite immédiatement si elle était demandée.

2. Nomination des scrutateurs et établissement de la liste de présence

MM. Weishaupt, Orchesterverein Wil, et Helbling, Orchesterverein Teufenthal, sont proposés comme scrutateurs et élus.

Liste de présence: Comité central 4, commission de musique 2, président d'honneur, membres d'honneur 2, éditeur, 91 délégués représentant 55 sections, autres participants 20. 24 sections se sont excusées dans les délais. Les 45 sections suivantes ne se sont pas excusées: Aarau, Amriswil, Arbon, Baden Musikschule, Orchestre des Jeunesses musicales de Berne, Orchestre Pro Musica de l'Université de Berne, Orchestre du Choeur d'hommes de Berne, Berner Konzert- und Unterhaltungsorchester, Collegium musicum de Beromünster, Kammerorchester Biel, Bieler Stadtorchester, Buchs, Büren sur l'Aar, Burgdorf, Davos, Dornach, Entlebuch, Flums, Gossau, Grellingen, Grenchen, Kaltbrunn,

Kerns, Kloten, Malters, Meilen, Menzingen, Münsingen, Niedergösgen, Niederurnen, Nyon, Ruswil, Sempach, Le Sentier, Stäfa, Steckborn, Orchesterverein Thalwil, Thun, Thusis, Triengen, Uster, Wattwil, Yverdon, Zofingen, Zurzach.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 1er mai 1966 à Bulle

Le procès-verbal a été publié en allemand dans le no. 5—6/1966 de «Sinfonia» et en français dans le no. 7—8/1966. L'assemblée n'a aucune observation à formuler et il est accepté avec remerciements à la secrétaire.

4. Rapport annuel 1966 (rédigé par M. Walter Aus der Au)

Le rapport annuel, que notre regretté président central avait encore rédigé, a été publié dans «Sinfonia», No. 1—2/1967. Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée et au delà de sa mort, nous remercions notre président central de sa fidélité à la SFO.

5. Rapport du bibliothécaire central

Le rapport du bibliothécaire central a été publié dans «Sinfonia» no. 3—4/1967. M. le Dr. Fallet, président de la commission de musique, ajoute que le montant de 3600 francs figurant au budget sera utilisé à raison de 3100 francs pour le remplacement d'oeuvres inutilisables et le solde, soit 500 francs pour l'acquisition de sept nouvelles oeuvres, écrites pour ensembles à cordes, dont une avec flûte. Les nouvelles oeuvres dont l'acquisition avait été autorisée à Lenzbourg et dont plusieurs sont écrites pour ensembles à cordes, n'ont jamais été utilisées. Le Dr. Fallet les fera connaître et les recommandera encore dans un prochain numéro de «Sinfonia».

M. le président d'honneur Botteron attire une nouvelle fois l'attention de l'assemblée en spécifiant que très souvent le matériel d'orchestre revient dans un état catastrophique à la bibliothèque. Il prie les délégués d'exhorter les bibliothécaires, les instrumentistes, les directeurs, qui sont souvent responsables, de leur section respective d'apporter tout le soin nécessaire au matériel prêté et de le retourner dans un emballage adéquat. Le Dr. Annen, de Lenzbourg, propose que les sections fautives soient mentionnées dans «Sinfonia». Le vice-président Schenk craint de n'avoir de très sérieuses complications du fait de la susceptibilité des intéressés. Il est bien entendu que nous pouvons facturer les dommages causés, mais il arrive encore souvent que des oeuvres ne peuvent plus être récupérées. M. Mäder, Wil, recommande que la SFO mette à disposition des boîtes pour l'expédition. Malheureusement, cette proposition n'est pas une solution, à cause des nombreux formats des cahiers de musique et du nombre inégal des oeuvres qui sont à expédier.

Après cette discussion, le rapport du bibliothécaire central est adopté avec remerciements à son auteur et pour le travail infatigable qu'il fait à la bibliothèque centrale durant toute l'année.

6. Reddition des comptes de l'année 1966 et rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes annuels ont été publiés dans «Sinfonia», No. 3—4/1967. La révision a été effectuée par l'Orchersterverein Balsthal et par l'Orchestre de la Ville de Delémont. Par erreur, l'Orchesterverein Balsthal a fonctionné pour la troisième fois. Ultérieurement, le Musikkollegium de Berne a révisé une nouvelle fois les comptes, afin que l'ordre des sections sortant de charge soit maintenu.

Les comptes annuels sont adoptés à l'unanimité avec remerciements au trésorier central.

7. Budget pour 1967

Le budget a été publié en même temps que les comptes annuels. Nous constatons que l'autorité fédérale compétente est bienveillante vis-à-vis de notre société, du fait que, sur notre demande, la subvention annuelle a été augmentée. Pour la première fois, c'est l'institution «Pro Helvetia», qui nous l'a versée. Cette subvention nous a été accordée sur recommandation du Conseil suisse de la musique (dont la SFO est membre), à condition que la mise à disposition gratuite du matériel soit maintenue et qu'une augmentation des cotisations annuelles soit envisagée. A cause du changement survenu à la présidence, le montant prévu au budget pour l'organisation de cours ne sera probablement pas utilisé. Par conséquent, le vice-président Schenk propose à l'assemblée que ces montants soient attribuées à l'organisation de l'assemblée des délégués du Jubilé en 1968 à Berne. Cette proposition est acceptée.

8. Election du comité central et des sections vérificatrices des comptes

a) Comité central:

Les trois membres Isabella Bürgin, Benno Zürcher et André Jaquet restent à la disposition de l'assemblée pour une réélection. Ils sont nommés en bloc à l'unanimité par acclamations.

b) Président central:

Le comite central est heureux d'être à même de proposer à l'assemblée un nouveau président central. Le Berner Musikkollegium a souvent fourni des forces à la SFO et, cette fois encore, c'est un de ses membres, en l'occurrence son président, M. Paul Frei, qui s'est déclaré d'accord d'accepter cette charge. Aucune autre candidature n'étant présentée, M. Paul Frei est acclamé président central. En allemand et en français, le nouveau président remercie l'assemblée de son élection. Il se réjouit d'occuper cette charge et demande aux membres présents ainsi qu'au comité central de le soutenir dans sa nouvelle tâche. Bien entendu, il espère qu'un grand nombre de sections seront représentées lors de l'assemblée des délégués du Jubilé qui se déroulera les 4 et 5 mai 1968 à Berne.

Il espère que toutes les sections réserveront cette date pour la SFO, afin de manifester ce que représente l'organisation des orchestres d'amateurs.

c) *Vice-président:*

Notre vice-président et dirigeant de cette assemblée des délégués a présenté sa démission en janvier et il doit encore aujourd'hui confirmer cette démission. Le comité central peut heureusement présenter pour ce poste un candidat en la personne de M. Hermann Unternährer, Orchester der SUVA, Lucerne. Par acclamations, M. Unternährer est nommé vice-président.

Etant donné que M. Paul Frei, président central, et le nouveau vice-président ont accepté de présenter leur candidature à condition que M. Paul Schenk reste au comité central, M. Paul Frei propose à l'assemblée de nommer M. Paul Schenk comme assesseur pour année. A l'unanimité, M. Paul Schenk est nommé à ce poste, qu'il accepte pour autant qu'il puisse sans autre formalité en être libéré après une année.

d) *Election des sections vérificatrices des comptes*

Le Berner Musikkollegium sort de charge selon l'ordre établi. Delémont demeure. La section d'Ostermundigen est proposée et élue à l'unanimité pour succéder au Berner Musikkollegium.

Le vice-président communique que le comité central a confirmé, dans sa séance d'hier, la commission de musique dont la composition reste inchangée.

9. Propositions du comité central (programme d'activité)

Le cours de préparation d'anches a été très bien fréquenté. Le comité central propose à l'assemblée que le nouveau comité examine la question de l'organisation d'un cours pour aides-directeurs et qu'il examine, en particulier, s'il existe réellement un besoin d'en organiser un. Le montant budgété pour l'organisation de cours pourrait, selon proposition du comité, être réservé pour l'organisation de l'assemblée des délégués du Jubilé à Berne. Cette proposition est acceptée.

10. Propositions des sections

Aucune. Le comité central doit encore une réponse à l'assemblée des délégués concernant la proposition de l'Orchester-Gesellschaft Winterthur de 1966. La commission de musique a examiné la possibilité d'organiser le prêt d'oeuvres musicales entre les sections. Elle est arrivée à la conclusion que, premièrement, le bibliothécaire central ne pourrait dans aucun cas être mis à contribution. Secondement, il est peu probable que beaucoup de sections mettent leur matériel à disposition d'autres sections. Evidemment, il existe par le canal de «Sinfonia», la possibilité de demander du matériel, mais cette solution exige des directeurs de prendre leurs dispositions de très bonne heure. Lors de la discussion, M. Burri, Konolfingen, propose que chaque section intervienne elle-même auprès de sections amies pour trouver des oeuvres qui ne sont pas à la bibliothèque

centrale. M. Paul Schenk, Wil, attire l'attention sur le fait qu'il ressort de la publication de la liste des sections dans «Sinfonia» quels sont les orchestres qui possèdent un matériel particulièrement nombreux dans leur bibliothèque; il y aurait lieu de s'adresser à ces sections.

11. Fixation de la cotisation annuelle

A l'unanimité, l'assemblée décide de maintenir la cotisation annuelle de deux francs par membre.

12. Divers

1. Lors de l'assemblée des délégués de Bulle, l'endroit de l'assemblée des délégués de 1968 a été désigné. Le vice-président Schenk remercie le Berner Musikkollegium de bien vouloir se charger de l'organisation de la fête commémorative des 50 ans d'existence de la SFO. Afin de financer un numéro spécial de «Sinfonia» à l'occasion des fêtes du Jubilé, il demande aux délégués de faire des propositions quant à la participation des sections aux frais, au moyen d'une contribution unique.

Discussion: M. Mäder, Wil, propose de payer une cotisation unique de un franc par membre, ce qui représenterait une augmentation de 50%. Le président d'honneur Botteron mentionne encore que vis-à-vis de l'institution «Pro Helvetia» nous prouverons notre bonne volonté de faire un sacrifice supplémentaire.

A l'unanimité, l'assemblée décide de prélever un supplément d'un franc par membre pour 1967, pour le financement d'un numéro spécial de «Sinfonia».

Paul Frei remercie l'assemblée de ce geste. Il spécifie ensuite que le Berner Musikkollegium a l'intention de fixer le montant de la carte de fête entre 40 et 50 francs. Il compte, en revanche, qu'il y aura trois fois plus de participants qu'aujourd'hui. M. Trachsel, Oerlikon, se renseigne sur le tirage de ce numéro spécial. M. Bähler, Rheinfelden, propose d'envoyer des cartes de commande. M. Schenk recommande de prendre des abonnements collectifs. D'autre part, l'affaire n'est pas encore assez mûrie pour donner d'autres détails.

2. Le Dr. Fallet informe l'assemblée de l'activité du Conseil suisse de la musique, de ses questions financières et du travail effectué par ses diverses commissions.

3. M. Josef Kündig prie les sections d'examiner si le nombre des abonnements à «Sinfonia» ne pourrait pas être augmenté. De cette manière, l'impression de la revue représenterait une charge moins lourde pour l'éditeur. En particulier, les derniers numéros contenaient des articles très intéressants, qui permettent certainement aux membres d'acquérir de nouvelles connaissances. Le Dr. Fallet appuie fermement l'appel de M. Kündig.

4. Le mode de paiement appliqué pour la première fois avec la SUISA a été normal. Des complications se sont présentées seulement pour deux grandes sec-

tions. Les tractations face à cette instance ont eu une issue favorable pour une section. Pour l'autre section, de nouvelles tractations devront être envisagées avec le président de section et la SUISA. En outre, la SUISA a eu beaucoup de peine à obtenir la liste des oeuvres jouées dans les différentes sections. Les rappels sont lancés par la SFO qui est débitée pour les frais résultant des retards, mais qui a le droit d'en demander le remboursement aux sections fautives. Selon notre contrat collectif, est perçu pour 1967 le même taux qu'en 1966- c'est-à-dire 1 franc 20 par membre et année. En 1968, ce taux sera majoré de 10 c.

A l'issue des tractations, le nouveau président central remercie chaleureusement le vice-président, M. P. Schenk, de la liquidation rapide des différents points de l'ordre du jour. Après un court entracte durant jusqu'à environ 11 h. 30, la manifestation de nomination des vétérans peut se dérouler.

13. Nomination des vétérans

Pour la première fois lors des réunions de la SFO, la section de Brunnen a présenté un orchestre de jeunes groupant environ 20 membres et qui a joué trois petites pièces de Haendel avec enthousiasme et beaucoup de précision. Ce petit concert ouvrait la manifestation de nomination des vétérans. Cinq messieurs furent nommés vétérans d'honneur tandis que vingt dames et messieurs recevaient la distinction de vétérans.

(Nous ne mentionnons ci-après que les vétérans des sections romandes. Pour la liste complète, voyez «Sinfonia» No. 5—6, page 98.)

Vétérans	Section	Age	Activité orchestrale années
Mlle. Hilda Gaillard	Orchestre de la Ville de Bulle	60	33 (art. 2)
Louis Aliprandi	Orchestre de la Ville de Bulle	60	33 (art. 2)
Roger Morel	Orchestre de la Ville de Bulle	61	33 (art. 2)
Gérard Pythoud	Orchestre de la Ville de Bulle	60	32 (art. 2)
Benjamin Liengme	Orchetre de la Ville de Delémont	55	40

Le Dr. Ed. Fallet adressa aux nouveaux membres vétérans des paroles de gratitude et d'encouragement.

Pour terminer, l'orchestre de jeunes joua avec beaucoup de précision une vieille contredanse autrichienne qui fut longuement applaudie par les délégués. Après cette touchante manifestation, les délégués et invités firent honneur à l'apéritif offert par la Maison Dettling, au banquet officiel et au café offert par la Commune de Brunnen.

Wallisellen, le 30 mai 1967

La secrétaire centrale: *Isabella Bürgin*